



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Robert BODIGUEL**, Maire : *sur rdv*  
**Jean-Michel CROGUENEC**, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*  
**Gwénaëlle QUILLEVERE**, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*  
**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*  
**Juliette Le ROUX**, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*  
**Yohann LE BELLEGUIC**, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

## ÉTAT-CIVIL

**Décès:**  
29/11/2023: Laurette CORBEL, Assistante maternelle à la retraite, 64 ans, épouse de Yvon COURTE, domiciliée 17 lotissement Prat ar Feunteun à Guiclan, décédée à Morlaix.  
17/12/2023: Marie-José PENNORS, Agricultrice en retraite, 67 ans, épouse de François FERS, domiciliée 4 LD Kersauzon, décédée à Morlaix

## Participez au recensement

Le recensement de la population aura lieu du **18 janvier au 17 février 2024 à Guiclan.**

Acte civique, obligatoire, le recensement concerne tout le monde. Il permet d'établir la population officielle de la commune, fournit des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...) et produit également de nombreuses études

### Comment ça marche?

Des agents recenseurs, munis d'une carte délivrée par la mairie, vous informeront des démarches à suivre. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple, rapide et plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les formulaires papiers vous remis par les agents recenseurs.

La commune est divisé en 7 districts, 5 agents recenseurs ont été recrutés:

Christine Chappuis, Agnès Croguennec, Michel Derrien, Geneviève Nicolier et Cécile Wojnecki.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Vœux de la Municipalité Samedi 6 janvier à 10h30

Les vœux de la Municipalité auront lieu au Triskell le samedi 6 janvier 2024 à 10h30. Toute la population y est invitée. Nous comptons, comme d'habitude, également sur la participation des nouveaux arrivants, du personnel, des membres du Conseil Municipal et celui du Conseil Municipal Jeunes, ceux du CCAS, des bureaux des associations, des bénévoles de la bibliothèque et ceux de l'équipe d'entretien des chemins de randonnée. Prenez date !

**L'Agence postale communale** fermera définitivement le jeudi 11 janvier 2024. L'activité postale sera transférée au sein du commerce Vival, 13 rue du patronage à compter du mardi 16 janvier 2024. Les horaires d'ouverture seront les suivantes: du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

**Inscriptions sur les listes électorales**  
Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français et jouir de ses droits civils et politiques. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre en mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Tout changement d'adresse doit être signalé en mairie.

**Collecte de denrées**  
Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont déposé en mairie des denrées alimentaires. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan se trouvant dans une situation difficile.

**Objets trouvés:**  
un parapluie noir, une paire de gants, un portable Apple, les réclamer en mairie



## COMMERCES

► Le Salon de Coiffure MG COIFF' vous souhaite de meilleurs vœux pour l'année 2024 et vous informe qu'il sera fermé pour congés du 2 au 10 janvier 2024 inclus.



► Le salon sera fermé pour congés du samedi 30 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024 inclus.



Toute l'équipe du SALON vous souhaite une bonne année 2024.

# Nuits de la lecture 2024

## Vendredi 19 janvier

**3 à 6 ans**  
De 18h30 à 19h15

**7 à 10 ans**  
De 19h30 à 20h15

Des histoires à écouter... Un chocolat à boire...

Parents et doudous autorisés !

C'est gratuit !

... Et une surprise !

### Soirée lecture en baskets

## GUICLAN Bibliothèque

### RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

### CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

**Pour les vacances de Février:**

**du 26 février au 8 mars 2024**

Les inscriptions pourront se faire sur le portail ou sur papier à partir du 20 janvier 2024.

La date limite d'inscription est fixée au 4 février 2024, passé ce délai, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 02 98 79 48 96

**Pour les mercredis:** inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



### ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (3 groupes: juniors, pré ados, ados).

**Pour les vacances de Février:**

**du 26 février au 8 mars 2024**

Les inscriptions pourront se faire sur le portail ou sur papier à partir du 20 janvier 2024.

La date limite d'inscription est fixée au 4 février 2024, passé ce délai, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, il faudra pour cela, appeler directement la directrice au 06.77.75.81.17

les programmes sont disponibles sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr),



### Les ateliers numériques - Janvier 2024

<h4>Atelier ludique : Faire sa carte de vœux 2024</h4> <p>Adressez vos vœux pour la nouvelle année avec une carte personnalisée ! Création sur le site CANVA et envoi possible par e-mail.</p> <p>Le mardi 9 janvier De 10h à 12h Espace France Services Landivisiau</p> <p>1 Sur inscription - 8 places Les participants peuvent apporter leur matériel</p>	<h4>Bien-être numérique</h4> <p>Focalisons-nous sur le positif ! Comment aborder le numérique avec plaisir et sérénité ?</p> <p>Le mercredi 17 janvier De 10h à 12h Salle Sklerjenn Plounéventer</p> <p>1 Sur inscription auprès de la <a href="http://mairie.de.plouneventer">mairie de Plounéventer</a> au 02 98 20 81 57</p> <p>Aucun matériel à prévoir</p>	<h4>Atelier de perfectionnement en autonomie</h4> <p>Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants.</p> <p>Le mardi 23 janvier De 10h à 12h Espace France Services Landivisiau</p> <p>1 Sur inscription - 6 places Les participants peuvent apporter leur matériel</p>
--	---	---

#### S'identifier avec FranceConnect

Présentation de France Connect : comment s'y connecter pour faciliter les démarches administratives en ligne ?

Le mercredi 24 janvier  
De 10h à 12h  
Espace France Services Landivisiau

1 Sur inscription - 8 places  
Les participants peuvent apporter leur matériel

#### Clé USB

- Comment connecter la clé USB à l'ordinateur ?
- Comment utiliser la clé USB ? (stocker et retirer des éléments de la clé)

Le mercredi 31 janvier  
De 10h à 12h  
Espace France Services Landivisiau

1 Sur inscription - 6 places  
Les participants peuvent apporter leur matériel

### Rappel aux familles

Les tarifs du centre de loisirs et de la cantine municipale sont basés sur le quotient familial des familles.

Les familles doivent demander auprès de la CAF ou de la MSA une attestation du quotient familial et la déposer en mairie pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ce document, la commune facturera à taux plein.

### Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser **dans les 3 mois**

**qui suivent leur date anniversaire**, en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Se munir d'une **pièce d'identité** et du **livret de famille**.

L'attestation de recensement leur sera demandé pour passer certains examens ( CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire...)





# GUICLAN Fest Deiz

**Dimanche 28 janvier 2024**

**À partir de 14h30  
Au Triskell**

Avec  
Selta Piou  
Joël—Domi  
Gaëlle—Jacqueline  
Entrée 6.00 €

Organisé par l'association Krog Mad

## Club de l'Amitié Guiclan

Le **vendredi 12 janvier 2024 à partir de 10h**, le club de l'Amitié de Guiclan organise son assemblée générale dans la grande salle du Triskell. En présence du maire de Guiclan, de ses adjoints, des représentants de Générations Mouvement, il s'agit de présenter aux participants les bilans d'activités et financier de l'année 2023 ainsi que les projets pour 2024

Avec ses 7 sections, le club, présidé par Yves Kéruzec, offre une gamme très étendue d'activités :

- ▶ Belote
- ▶ Dominos
- ▶ Pétanque,
- ▶ Couture le jeudi et le mardi soir,
- ▶ Marche promenade
- ▶ Cours d'informatique.

Ce rassemblement est ouvert à toute personne souhaitant obtenir des renseignements sur la vie du club.

L'adhésion à toutes les activités du club de l'amitié de Guiclan pour toute l'année 2024 est fixée à 20,00€.

Suite à l'Assemblée générale, le club organise un repas servi par le traiteur St Guénel au prix de 15,00€. Inscription auprès de Maurice Milin 06 61 30 88 25



## Concert Vox'N'Cie

L'association Vox'N'Cie organise un concert des élèves **le samedi 20 janvier 2024 à 20h** à la salle du Triskell de Guiclan.

Durant cette soirée, ils présenteront quelques chansons issues du spectacle de fin d'année qui aura lieu en mai à Lesneven, basé sur l'histoire des 10 commandements.

La troupe de l'association, nommée Les Vitrites, sera présente et chantera également certaines chansons de ce spectacle.

Enfin, pour compléter le programme, quelques élèves issus des cours individuels auront à leur tour l'occasion de présenter une chanson sur scène.

Entrée au chapeau, les bénéfices de la soirée serviront à financer ce spectacle ambitieux de fin d'année!"





Le Groupe des Jeunes de l'Horn propose une

# Opération RÉCUP'FERRAILLE

Samedi 06 Janvier 2024  
De 09h00 à 15h00



<b>TAULÉ</b>	<b>PLOUÉNAN</b>	<b>GUICLAN</b>
Terrain des Sports	Terrain des Sports	Pont à Bascule
<b>06.52.64.08.56</b>	<b>06.46.20.46.37</b>	<b>06.33.76.77.24</b>

Enlèvement à domicile possible sur rdv  
aux numéros indiqués ci-dessus

En partenariat avec


*Samedi 6 janvier*  
**2024**

DE 17H30 À 22H  
SUR LE PORT  
DE PENZÉ

*Feu  
d'artifice*

**Fête des  
lumières**

BUVETTE-RESTAURATION-MUSIQUE-MANÈGE

*N'oubliez pas vos sapins!*

Entrée gratuite

**Collecte de sapin de Noël**

Du 2 au 5 janvier 2024 jusqu'à 12h00, vous pouvez déposer votre sapin de Noël à l'arrière de la mairie dans un espace entouré de barrières.

Ils seront brûlés  
lors de la Fête des lumières  
à Penzé  
le samedi 6 décembre 2024.



Ciné-docs de voyage et d'aventure  
**Le Cercle des Voyageurs**  
www.le-cercle-des-voyageurs.fr

**PYRÉNÉES**  
*De l'Atlantique à la Méditerranée*  
Un FILM de Jean-Luc DIQUÉLOU



Présenté par  
le Réalisateur

**dimanche 14 janvier - 16 h 30**

Salle Le Triskell **GUICLAN**  
Place de la Mairie

Tarif : 7 € - Tarif réduit : 5 € (étudiants, scolaires, dem. d'emploi) gratuit - de 12 ans  
Rens. et Réserv. : 06 64 35 63 75 - jeanmichel.croguennec@guiclan.bzh

**PYRÉNÉES** *De l'Atlantique à la Méditerranée*

un film de Jean-Luc DIQUÉLOU  
Véritable barrière naturelle séparant la France et l'Espagne, entre l'Atlantique et la Méditerranée, les Pyrénées offrent des panoramas à couper le souffle. Sommets à plus de 3000 m, lacs d'émeraude, villages perdus dans la montagne, traditions pastorales, sanctuaire de vie sauvage où les vautours règnent en maître dans le ciel pyrénéen, et l'ours continuant de faire débat... Une vraie merveille pour naturalistes, randonneurs, grimpeurs... Comprendre les Pyrénées, c'est arpenter le GR 10, ce chemin de grande randonnée, essayer de déchiffrer la haute montagne, et flirter avec les cols révélés par le Tour de France... C'est aussi écouter ses habitants qui nous entraîneront dans leurs vallées, et découvrir ce territoire marqué par sa géographie et son climat, ses traditions et ses activités humaines.



**SOIRÉE CRÊPES !!!**  
**3 FÉVRIER 2024**

**SALLE DU TRISKELL / GUICLAN**  
**DE 18H30 À 21H30**

**POSSIBILITÉ DE VENTE A EMPORTER !**

ORGANISATION : APEL DE L'ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR GUICLAN

ACCEPTÉE

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de : Olivier RAMPNOUX, Sabrina SCOUARNEC, Gérard POULIQUEN excusés et Sonia Hallier

## 1-Pôle enfance/médiathèque: attribution des marchés

Suite à une consultation d'entreprises et une analyse des propositions, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) décide d'attribuer les lots selon le tableau ci-dessous, les travaux devraient débuter courant mars/avril.

Lot1 : Désamiantage : Action Depollution : 24063.90 € HT

Lot2 : Démolition-déconstruction : Crenn Désamiantage : 27756.13 € HT

Lot3 : Terrassement-VRD- Paysage : Cosquer Coquil : 139897.50 € HT

Lot4 : Gros œuvre : SARL Costa : 176000.00 € HT

Lot5 : Maçonnerie Pierre : Grevet : 306289.21 € HT

Lot6 : Charpente bois-ossature bois-bardage : Menez Menuiserie : 232170.82 € HT

Lot7 : Couverture ardoise : Ménez couverture : 104000.00 € HT

Lot8 : Etanchéité : Ménez couverture : 81000.00 € HT

Lot9 : Serrurerie-Métallerie : SMRH : 32500.00 € HT

Lot10 : Menuiseries extérieures aluminium : Brit Alu : 92500.00 € HT

Lot11 : Menuiseries intérieures bois : Hetet : 116411.50 € HT

Lot12 : Cloison sèches-doublages-plafonds-isolations : Ménez Menuiserie : 216712.26 € HT

Lot13 : Faux plafonds : Le Gall Plafonds : 66500.00 € HT

Lot14 : Chapes-revêtements de sols-Faïences : Salaun SA : 75000.00 € HT

Lot15 : Peintures : Richard : 25000.00 € HT

Lot16 : Plomberie-chauffage-ventilation : Le Bihan : 249000.00 € HT

Lot17 : Electricité CFO-CFA : Le Bohec : 156618.52 € HT

Soit un total de 2028919.84 € HT

Il sera déposé un dossier de demande DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) Programme 2024 afin d'obtenir de la part de l'état une subvention pour le pôle enfance médiathèque. Il a été sollicité la somme de 500 000.00 €.

## 2-Téléphonie et accès internet Bâtiments communaux

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Hexatel concernant la téléphonie et l'accès internet de tous les bâtiments communaux pour un montant de 14088.84 € HT.

## 3-Rapport eau et assainissement 2022

Morlaix Communauté a réalisé les rapports eau et assainissement pour l'exercice 2022 conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Le conseil municipal valide les rapports qui sont consultables en mairie.

## 4-Dissolution de l'entente intercommunale avec Morlaix communauté, Clôture des budgets assainissement et assainissement non collectif

A la dissolution du syndicat des eaux de la Penzé au 31 décembre 2019, Morlaix Communauté et la commune de Guiclan avait décidé de s'engager dans un processus d'entente intercommunale pour la réalisation des services publics de l'eau et l'assainissement collectif.

Compte tenu de la prise des compétences eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 par la communauté de communes du pays de Landivisiau, dont dépend la commune de Guiclan, le conseil municipal décide à l'unanimité :

Mettre fin à cette entente intercommunale au 31 décembre 2023.

De procéder à la clôture du budget assainissement au 31 décembre 2023

De procéder à la clôture du budget assainissement non collectif (SPANC) au 31 décembre 2023

## 5-Animation jeunesse

Dans le cadre de l'animation jeunesse, il est organisé un séjour au ski du 3 au 8 mars 2024 à Bellevaux en haute Savoie près de la station de ski d'Hirmentaz. A l'unanimité, le conseil municipal fixe le tarif du séjour de la manière suivante

Quotient familial inférieur à 1000€ : 430.00 €

Quotient familial supérieur ou égal à 1000 € : 450.00 €

## 6-Modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau – « Construction et gestion d'abattoirs

Par délibération n°2023-11-112 du 21 novembre 2023, la CCPL a délibéré favorablement en vue de doter l'intercommunalité de la compétence facultative « Construction et gestion d'abattoirs (y compris l'exploitation du service public associé) ». L'abattoir public au Faou existe depuis 1962, aujourd'hui, l'outil est usé. Malgré des remises aux normes régulières, il nécessite des investissements de mise aux normes sanitaires qui dépassent les capacités financières et techniques du SIVU de la Région du Faou qui en assure le portage comme délégué.

C'est pourquoi des EPCI du Finistère proposent chacun et dans une dynamique collective, de se doter de la compétence « Construction et gestion d'abattoirs », afin de pouvoir répondre au besoin de mise en place et de pérennisation d'outils d'abattage publics multi-espèces, nécessaires à la profession agricole et à l'ensemble du secteur local de la viande.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve, dans le cadre de l'article L5211-17 du CGCT, la modification statutaire, concernant la compétence facultative « Construction et gestion d'abattoirs (y compris l'exploitation du service public associé) ».

## 7-Sollicitation du fonds de concours communautaire « pôles de santé »

Par délibération n°2023-11-110 du conseil communautaire du 21 novembre 2023, le fonds de concours CCPL de soutien à la création de pôles de santé a été élargi à l'extension de ces derniers.

Le montant de ce fonds de concours sera égal à 5% du coût des projets, avec un plafond du fonds de concours perçu par commune à hauteur de 50 000 € sur la période 2021-2026.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours d'un montant de 28 287.18 € pour l'extension et les aménagements de la maison de santé.

Vous trouverez ci-dessous le planning de ramassage des poubelles

# QUAND PRÉSENTER QUELLE POUBELLE

Ramassage le Jeudi ( zone campagne), mettre la poubelle la veille



**UN DOUTE ?**  
Consultez l'application "Guide du tri" : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## PLANNING



**SEMAINE A**  
Présentez votre poubelle ordures ménagères



**SEMAINE B**  
Présentez votre poubelle couvercle jaune

2024

### JANVIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28
B	29	30	31				

### FÉVRIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B				01	02	03	04
A	05	06	07	08	09	10	11
B	12	13	14	15	16	17	18
A	19	20	21	22	23	24	25
B	26	27	28	29			

### MARS

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B					01	02	03
A	04	05	06	07	08	09	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	31

### AVRIL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	07
B	08	09	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
B	22	23	24	25	26	27	28
A	29	30					

### MAI

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A			01	02	03	04	05
B	06	07	08	09	10	11	12
A	13	14	15	16	17	18	19
B	20	21	22	23	24	25	26
A	27	28	29	30	31		

### JUIN

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A					01	02	
B	03	04	05	06	07	08	09
A	10	11	12	13	14	15	16
B	17	18	19	20	21	22	23
A	24	25	26	27	28	29	30

### JUILLET

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28
B	29	30	31				

### AOÛT

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B				01	02	03	04
A	05	06	07	08	09	10	11
B	12	13	14	15	16	17	18
A	19	20	21	22	23	24	25
B	26	27	28	29	30	31	

### SEPTEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B							01
A	02	03	04	05	06	07	08
B	09	10	11	12	13	14	15
A	16	17	18	19	20	21	22
B	23	24	25	26	27	28	29
A	30						

### OCTOBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	
B	07	08	09	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
B	21	22	23	24	25	26	27
A	28	29	30	31			

### NOVEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A					01	02	03
B	04	05	06	07	08	09	10
A	11	12	13	14	15	16	17
B	18	19	20	21	22	23	24
A	25	26	27	28	29	30	

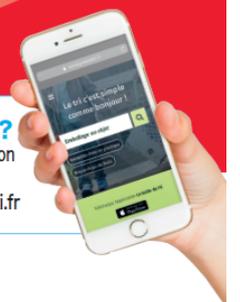
### DÉCEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A							01
B	02	03	04	05	06	07	08
A	09	10	11	12	13	14	15
B	16	17	18	19	20	21	22
A	23	24	25	26	27	28	29
B	30	31					

Édition 09/2023  
PARCOURS COMMUNICATION

# QUAND PRÉSENTER QUELLE POUBELLE

Ramassage le Mercredi ( Bourg), mettre la poubelle la veille



**UN DOUTE ?**  
Consultez l'application "Guide du tri" : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## PLANNING



**SEMAINE B**  
Présentez votre poubelle ordures ménagères



**SEMAINE A**  
Présentez votre poubelle couvercle jaune

2024

### JANVIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28
B	29	30	31				

### FÉVRIER

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B				01	02	03	04
A	05	06	07	08	09	10	11
B	12	13	14	15	16	17	18
A	19	20	21	22	23	24	25
B	26	27	28	29			

### MARS

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B					01	02	03
A	04	05	06	07	08	09	10
B	11	12	13	14	15	16	17
A	18	19	20	21	22	23	24
B	25	26	27	28	29	30	31

### AVRIL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	07
B	08	09	10	11	12	13	14
A	15	16	17	18	19	20	21
B	22	23	24	25	26	27	28
A	29	30					

### MAI

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A			01	02	03	04	05
B	06	07	08	09	10	11	12
A	13	14	15	16	17	18	19
B	20	21	22	23	24	25	26
A	27	28	29	30	31		

### JUIN

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A					01	02	
B	03	04	05	06	07	08	09
A	10	11	12	13	14	15	16
B	17	18	19	20	21	22	23
A	24	25	26	27	28	29	30

### JUILLET

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B	01	02	03	04	05	06	07
A	08	09	10	11	12	13	14
B	15	16	17	18	19	20	21
A	22	23	24	25	26	27	28
B	29	30	31				

### AOÛT

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B				01	02	03	04
A	05	06	07	08	09	10	11
B	12	13	14	15	16	17	18
A	19	20	21	22	23	24	25
B	26	27	28	29	30	31	

### SEPTEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
B							01
A	02	03	04	05	06	07	08
B	09	10	11	12	13	14	15
A	16	17	18	19	20	21	22
B	23	24	25	26	27	28	29
A	30						

### OCTOBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A	01	02	03	04	05	06	
B	07	08	09	10	11	12	13
A	14	15	16	17	18	19	20
B	21	22	23	24	25	26	27
A	28	29	30	31			

### NOVEMBRE

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
A					01	02	03
B	04	05	06	07	08	09	10

Brèves HEOL  
1er trimestre 2024

**Bûches ou granulés : quel poêle choisir ?**

Les poêles à bûches et les poêles à granulés sont deux appareils très différents. Le premier est généralement utilisé en chauffage d'appoint, pour chauffer l'espace proche. Il offre plusieurs avantages : faible coût du combustible, autonomie vis-à-vis de l'électricité ou encore effet chaleureux incomparable. Mais il nécessite des efforts de manutention et un espace pour stocker les bûches.

Grâce à sa soufflerie, le poêle à granulés peut chauffer une plus grande partie du logement. Il a l'avantage d'être programmable, pilotable à distance et plus simple à l'usage. Selon la capacité du réservoir et le réglage, il peut offrir jusqu'à 3 jours d'autonomie, et son rendement est généralement supérieur à celui du poêle à bûche. En revanche, il peut être un peu bruyant et il nécessite une consommation électrique.

A l'achat, le poêle à granulés est plus onéreux que le poêle à bûches. Il en va de même avec le granulé, dont le prix est plus élevé que celui des bûches.

**Les ponts thermiques, zones de faiblesses de l'isolation**

Dans un logement, les ponts thermiques sont des zones de faiblesse de l'isolation, généralement situés aux jonctions entre les murs et les toitures, planchers, fenêtres ou balcons. Ces points froids peuvent générer un refroidissement de l'air à leur contact et faire condenser la vapeur d'eau contenue dans l'air, ce qui se traduira par l'apparition de moisissures et autres traces d'humidité.

L'idéal pour traiter les ponts thermiques consiste à isoler son logement par l'extérieur, mais ce procédé est généralement bien plus coûteux qu'une isolation classique. Dans le cas d'une création d'ouverture ou d'extension, il est vital de préserver l'intégrité et la continuité de l'isolation.

Avant de vous engager dans un projet de rénovation, prenez rendez-vous avec votre conseiller France Rénov pour prioriser les travaux et obtenir un avis entièrement neutre sur vos devis.

**Un meilleur confort thermique avec des rideaux isolants**

L'effet paroi froide caractérise la sensation de froid ressentie lorsque l'on se trouve à proximité d'une fenêtre, particulièrement si elle est en simple vitrage ou en double vitrage ancien. Elle peut engendrer une sensation d'inconfort thermique, même si le chauffage est au plus fort, car notre corps ressent autant la température des parois qui l'entourent que la température de l'air.

Fermer les volets des pièces chauffées et équiper les fenêtres de rideaux isolants permet à la fois de limiter les déperditions, de stopper l'effet paroi froide et d'homogénéiser les températures entre l'air et les parois vitrées. De plus, le ressenti étant meilleur, cela permet de réduire les consignes de chauffage et de faire des économies sur la facture.

En journée à l'inverse, il est conseillé d'ouvrir en grand volets et rideaux pour laisser entrer les rayons du soleil et donc les apports de chaleur gratuits.

*Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre des conseils sur les économies d'énergie et la rénovation thermique au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-landivisiau.com](http://www.heol-landivisiau.com)*

**Grippe Aviaire**

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire, nous demandons à tous les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale de confiner les volailles ou de mettre en place des filets de protection de la basse cour et d'exercer une surveillance quotidienne des animaux.



Il est désormais possible de réaliser ses photos d'identité agréées pour les documents officiels dans l'espace France Services de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner :

Le 2ème mercredi de chaque mois, de 13h30 à 16h45, le studio Penneec de Landivisiau sera présent à Saint-Thégonnec et recevra les personnes intéressées sans rendez-vous.

**Co-voiturage régulier Illicov**

Dans le cadre d'une réflexion globale en matière d'amélioration des mobilités sur le territoire, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau a intégré le programme « AcoTÉ », financé par les Certificats d'Économie d'Énergie.

A cette occasion, le territoire du Pays de Morlaix expérimente 6 lignes de covoiturage régulier illicov en direction de Landivisiau, Morlaix et Brest.

C'est un service de covoiturage du quotidien qui fonctionne à la manière d'une ligne de bus. Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs. Les conducteurs sont indemnisés pour chaque passager transporté selon la ligne empruntée. Pour les passagers: leurs trajets sont offerts durant l'expérimentation.

Tout ceci sans contrainte d'organisation, pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien: conducteurs et passagers peuvent réserver leurs horaires en 1 clic; à l'avance ou en dernier minute, sans avoir à entrer en contact avec le covoitureur.

Dès aujourd'hui, conducteurs comme passagers sont invités à s'inscrire sur le site: Lignes de covoiturage Pays de Morlaix/Illicov

Pour compléter cette expérimentation, une enquête en ligne est lancée et permettra d'identifier des lignes complémentaires.

**PLAN DES LIGNES**



La réglementation prévoit un transfert de la compétence eau potable et assainissement aux intercommunalités au plus tard en 2026. Sur le périmètre de la communauté de communes du pays de Landivisiau, 19 communes transfèrent donc la gestion de l'eau et l'assainissement à la CCPL de manière anticipée avec une prise d'effet au 1er janvier 2024.

La CCPL sera ainsi en charge du suivi de l'exploitation des ouvrages et réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que du suivi des investissements. Pour la commune de Guiclan, elle a signé une délégation de service public à la société SAUR pour l'eau potable et Véolia pour l'assainissement.

Voici les coordonnées à compter du 1er janvier 2024

#### Eau Potable: SAUR

- ▶ au 02.77.62.40.00 pour les demandes relatives au contrat d'eau, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- ▶ Pour toute demande de dépannage, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 02.77.62.40.09
- ▶ Gérer votre compte sur le site internet [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr).
- ▶ Adresse: Service client SAUR, TSA 99103, 22129 PONT L'ABBE CEDEX ou impasse Daoudour à LANDIVISIAU du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 sur rdv et de 13h30 à 17h30 sans rdv

#### Assainissement collectif: VEOLIA

- ▶ 09.69.32.35.29

**Assainissement non collectif** (demande de diagnostic ou de contrôle après travaux: **TPAE**)

- ▶ 02.98.83.75.12, mail: [ctrl@tpae.fr](mailto:ctrl@tpae.fr)

Pour tout renseignement: contacter la communauté de communes du pays de Landivisiau, tel 02.98.68.42.41, [eau@paysdelandi.com](mailto:eau@paysdelandi.com), [www.paysdelandi.fr](http://www.paysdelandi.fr)

Suite au transfert de compétences, nous conseillons à toutes les personnes d'effectuer un relevé du compteur d'eau au 1er janvier 2024(photo du compteur ou relevé de l'index)

## SERVICES DE SANTÉ

### Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35



**MAISON MÉDICALE :** 4 rue du stade 29410 GUICLAN



#### ▶ Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

#### ▶ Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

#### ▶ Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

#### ▶ Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

#### ▶ Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

#### ▶ Diététicienne nutritionniste: Domohina ANDRIAMADY, Diététicienne nutritionniste, consultation et renseignements au 06.50.30.18.96

#### ▶ Kinésithérapeute/Ostéopathe: Lionel ARZUR, kinésithérapeute, 8 rue du stade, Rendez-vous au 06.59.85.91.94

**Cabinet infirmier :** 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUEGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la



## Services municipaux

### ▶Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [mairie@guiclan.bzh](mailto:mairie@guiclan.bzh)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



### ▶Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



### ▶ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 /

[accueil@admrduhautleon.com](mailto:accueil@admrduhautleon.com).

### ▶Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

### ▶Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

### ▶Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

### ▶Garderie municipale

-Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

### ▶CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

### ▶Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

### ▶Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

### ▶RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

### ▶Mission locale 02 98 15 15 50 /

[contact@mlpm29.org](mailto:contact@mlpm29.org)

### ▶SAUR (eau potable):02.77.62.40.09

### ▶VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

### ▶TPAE (assainissement non collectif):

02.98.83.75.12

### ▶Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

### ▶Collecte des ordures ménagères :



**Collecte du mercredi :**

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

**Collecte du jeudi (campagne)**

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

### ▶CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

### ▶France services

02 98 68 67 60 / [pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr](mailto:pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr)

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).